

30.09.2025 – 10:00 Uhr

AgrolImpact, plateforme neutre indépendante et commune à toute l'agriculture

Communiqué de presse: Agora, le 30 septembre 2025

AGORA und die Landwirtschaftskammern von Agora haben eine gemeinsame Erklärung zum Engagement der Landwirtschaft für den Klimaschutz ausgearbeitet. Diese Erklärung hebt die Massnahmen hervor, die umgesetzt werden können, sowie die Unterstützung und die Bedingungen für eine koordinierte Arbeit. Dazu sind neutrale und unabhängige Instrumente von entscheidender Bedeutung. AgrolImpact, das in der Westschweiz bereits anerkannt ist, hat sich in diesem Bereich bewährt. Daher sollte es zur anerkannten und gemeinsamen Plattform für die gesamte Landwirtschaft auf nationaler Ebene werden. Diese Forderungen, die wir an unsere Markt- und Branchenpartner richten, sind wichtig für einen Übergang in Zusammenarbeit mit der Landwirtschaft.

(Die Originalmedienmitteilung finden Sie nachfolgend und im Anhang.)

AgrolImpact, plateforme neutre indépendante et commune à toute l'agriculture

Déclaration commune des chambres romandes d'agriculture d'AGORA

Nous nous engageons pour la protection du climat !

Nous, représentants des agriculteurs/trices de la Suisse romande, à savoir AgriGenève, AgriJura, la Chambre d'agriculture du Jura bernois, la Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture, la Chambre valaisanne d'agriculture, Prométerre et l'Union des paysans fribourgeois, affirmons notre volonté de participer activement aux efforts visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à la décarbonation de nos fermes.

Ces prestations doivent être valorisées tant sur les produits agricoles qu'alimentaires. Cependant, cette transition doit se faire dans le respect de **la réalité du terrain**, de notre **autonomie**, et selon des principes de **solidarité**, de **transparence** et de **coordination** des filières.

Voici **les demandes que nous adressons à nos partenaires de marché et filières** dans le cadre de cette transition :

1. Un engagement clair : oui à la transition climatique, mais avec une juste rétribution

- Les agriculteurs/trices sont prêt/es à s'engager dans la transition climatique.
- En retour, nous demandons une **rétribution équitable** pour le calcul des valeurs de CO₂ et pour les efforts fournis, tant en matière de **réduction d'émissions** que de **stockage de carbone**, ainsi que pour la mise à disposition de données agricoles nécessaires aux diagnostics.
- Ces efforts ont nécessité et nécessitent des **investissements, du temps, et des adaptations importantes** sur nos fermes.

2. AgrolImpact comme plateforme neutre, indépendante et commune à toute l'agriculture

- Nous demandons la reconnaissance d'une **plateforme commune à toute l'agriculture suisse, indépendante des marchés**.
- Cette plateforme doit permettre de :
 - Centraliser les démarches climatiques,
 - Fixer les niveaux de **rétribution en dehors des négociations commerciales**,
 - Assurer la **protection des données individuelles** en agréant les données,
 - Répartir les financements climatiques de manière équitable entre agriculteurs/trice,
 - Répartir les attestations de réduction entre les acteurs de marché de manière transparente et neutre, au prorata de leur engagement global.
- Nous soutenons **l'extension de la plateforme AgrolImpact**, déjà reconnue en Suisse romande, neutre, d'utilité

publique, et éprouvée dans ses résultats. Elle doit devenir **l'outil national** pour la comptabilisation et le financement des démarches climatiques agricoles.

3. Respect de la souveraineté des agriculteurs/trices et liberté d'engagement

- La participation à la décarbonation doit rester **volontaire** : il ne peut y avoir d'obligation d'adhésion aux dispositifs, tant pour la fourniture des données que les réductions à réaliser.
- Chaque agriculteur/trice doit rester **libre du choix des mesures** à mettre en oeuvre sur sa ferme, selon ses contraintes, ses objectifs et son système de production. Les acteurs de marchés ne peuvent pas imposer de mesures aux agriculteurs/trices.
- Nous demandons que **des mesures standardisées soient disponibles**, mais aussi **la possibilité d'un accompagnement individuel** par un conseiller technique **indépendant du marché**, pour définir des leviers spécifiques.
- Les mesures sont engagées auprès de la plateforme

4. Coordination des filières : pas de multiplication des dispositifs

- Nous exigeons une **coordination entre les filières agricoles et labels**, pour éviter la prolifération de dispositifs parallèles, complexes et redondants.
- L'agriculteur/trice ne doit pas devenir un gestionnaire administratif et doit pouvoir choisir librement parmi les outils de bilan carbone agréés. Ce sont les organisations de recherches, les hautes écoles et la vulgarisation agricole qui décrivent le fonctionnement des outils disponibles et exposent leurs limites respectives.
- **Pas de double saisie d'informations** pour les diagnostics carbone : les données existantes doivent être mobilisées via des interfaces simples et éviter la réalisation de plusieurs diagnostics.

5. Protection des données agricoles individuelles

- Les valeurs carbone individuelles des fermes et ses produits **ne sont pas communiqués aux acteurs de marché**.
- Seul un **tiers neutre**, comme AgrolImpact, peut agréger ces données à l'échelle des produits agricoles, labels, régions ou zones, pour fournir des indicateurs aux acteurs marchés selon leurs besoins mais **sans compromettre la confidentialité et éviter la concurrence entre agriculteurs/trices**.
- Les leviers individuels sont confidentiels sur la plateforme. La plateforme communique les leviers et leurs effets de façon agrégées.

6. Répartition juste et transparente des soutiens climatiques

- Les rétributions climatiques doivent être redistribuées entre les agriculteurs/trices :
 - **Selon les efforts individuels réalisés,**
 - Mais aussi en tenant compte du **niveau de départ de chaque ferme**, pour ne pas pénaliser celles qui ont déjà mis en oeuvre des pratiques vertueuses.
- Les soutiens des acteurs de marché doivent être **centralisés** via la plateforme neutre, être répartis sans mise en concurrence entre agriculteurs/trices, ni entre les acheteurs.

7. Reconnaissance des efforts dans les relations commerciales

- Les efforts engagés pour la transition climatique doivent être **reconnus, suivis et valorisés** dans les relations commerciales et les référencements produits.
- Cela doit se faire **hors de la logique de compétition sur les prix et dans un cadre filière cohérent**, en priorité pour **les produits agricoles consommés en Suisse**.

8. Fourniture des valeurs carbone agricoles (PCF) dans les chaînes de valeur

Cette plateforme neutre et commune au secteur agricole peut alimenter des bases de données mises en place par les transformateurs et distributeurs afin de répondre à leurs besoins en termes de traçabilité climatique des produits alimentaires.

Cette plateforme fournit également les valeurs climat utilisables par les industriels qui révisent leurs valeurs de références grâce à l'intégration de données plus fiables mesurées sur les fermes.

Contact:

- Agora, Association des Groupements et Organisations Romands de l'Agricuture
- www.agora-romandie.ch
- Président, Christophe Longchamp
- Directrice, Alexandra Cropt

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/de/pm/100054062/100935599> abgerufen werden.